

## Programme de formation 3DEXPERIENCE CONSTRUCTION SOUDÉE

Version 2025

**Durée :** 7 heures soit 2 demi-journées (dates sur-mesure)

**Lieu :** Distanciel

**Moyens d'évaluation :** Evaluation des acquis tout au long de la formation via exercices pratiques sur le logiciel.

**Moyens pédagogiques :** Alternance entre apport théorique et mise en pratique, tours de tables réguliers.

**Encadrement de la formation :** Formateurs et programmes certifiés par SOLIDWORKS

**Responsable pédagogique :** Pierre-Marc Allain

**Référence :** 3DX\_SW\_CS

### Objectifs

- Faire une esquisse 3D et l'habiller
- Concevoir une structure dans un contexte de production

### Tarif

800 € HT par

société **Prérequis**

Connaissance de l'environnement Windows

CSW ou avoir suivi une formation de base (SW ESSENTIEL) ou 6 mois de pratique sur SW minimum

**Nombre de stagiaires :** 1 à 3 max

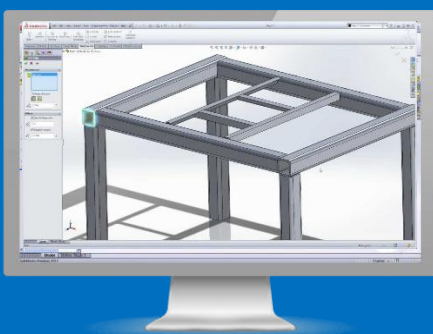
Lors de cette formation, vous serez initié à la philosophie et aux fonctionnalités du module de construction soudée de SOLIDWORKS. Vous apprendrez ainsi à concevoir des ensembles mécano-soudés et tous types de constructions à barres (châssis, structures, portails, garde-corps...).

### Public visé :

Designer, technicien ou ingénieur en bureau d'études, bureau des méthodes ou production ayant suivi la formation SOLIDWORKS ESSENTIEL ou ayant minimum 6 mois d'expérience sur la solution ou certifié CSWA.

### Contenu détaillé

1. Travailler avec des constructions soudées
2. Mise en plan et listes de débits
3. Créer un profilé



**Modalités d'inscription :**

Merci de nous contacter 10 jours minimum avant la date de début de formation souhaitée via [formation@xdinnovation.eu](mailto:formation@xdinnovation.eu). Afin d'analyser vos besoins, l'un de nos ingénieurs vous contactera par téléphone pour vous fournir une prestation adaptée à vos connaissances et à vos objectifs.

En cas de subrogation, de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation. Nous pouvons adapter certaines modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter notre référent handicap Pierre-Marc Allain : [pmallain@xdinnovation.eu](mailto:pmallain@xdinnovation.eu)

